

# MORANGIS

## Ma ville, Mon quotidien

Magazine municipal - Janvier/février/mars 2021

#267



**une Année  
gonflée  
de BONHEUR**



P.04 ARRÊT SUR  
IMAGES

P.08 VIVRE À  
MORANGIS, L'ESPRIT  
TRANQUILLE

P.18 MORANGIS VOIT  
LA VILLE EN VERT

P.20 MORANGIS,  
VILLE SOLIDAIRE

**3**

**Édito : 2021 : Agir pour votre quotidien et préparer l'avenir**

**MOBILISÉS À VOS CÔTÉS**



**4**

**Hommage M. Henri Barré**

**5 > 7**

**Arrêt sur images à Morangis**

**8 > 13**

**• Dossier : Vivre à Morangis l'esprit tranquille**



**14 > 15**

**Brèves morangissoises**

**16 > 17**

**Travaux : Ça se passe près de chez vous**

**ACCOMPAGNER DEMAIN**



**18 > 19**

**• Environnement : Morangis, voit la ville en vert**



**20 > 21**

**• Social : Morangis, ville solidaire**  
**• Le CCAS**



**22 > 23**

**• Portraits : Madame J., Monsieur B., Inès et Émilien**

**AGIR ENSEMBLE**



**24 > 25**

**Au fil de l'info : Tremplin citoyen, EVEP 2021. Violences intrafamiliales. Ressources pour les enfants et adolescents. Soutien aux commerçants.**



**26 > Les tribunes**

**27 > Extraits des décisions du Conseil municipal**

**28 > État-civil**

**29 > Nouvelle activité, Publicités**

**30 > Permanences**

**31 > Agenda**



**Madame, Monsieur, Chères Morangissoises, Chers Morangissois,**

2020 s'en est allée laissant derrière elle un goût d'inachevé, une année bouleversée par la crise sanitaire, économique, le terrorisme. Une année avec son lot de peines, de solitude, de projets annulés et tous ces moments d'émotion et de partage auxquels nous avons dû renoncer. J'ai une pensée toute particulière pour celles et ceux qui souffrent, qui sont impactés par la crise économique, qui sont en difficulté ou sont seuls.

Cette crise sanitaire nous a rappelé si besoin était la fragilité de l'homme, l'importance du secteur de la santé, la nécessité de prendre soin de notre environnement, le rôle de la culture et de l'éducation dans la construction des enfants comme des adultes, le plaisir de partager un repas au restaurant. Nous avons pris la mesure de ce qui est essentiel : prendre soin les uns des autres.

Si cette pandémie nous a affectés, elle aura également permis de révéler la capacité de nos concitoyens à résister, à s'organiser, à expérimenter d'autres voies : le télétravail, l'achat local, la solidarité intergénérationnelle, à revisiter son activité professionnelle, la capacité à rebondir.

Que l'année qui s'ouvre soit celle d'une solidarité encore plus affirmée. Certes, nous démarrons 2021 avec le poids des règles et restrictions qui durent et nous avons tous besoin de vie sociale. Nous aspirons à retrouver une vie normale, mais le sera-t-elle vraiment ? La vaccination débutée dans toute l'Europe est porteuse d'espoir, de liberté retrouvée. Tout en restant vigilant et patient, nous avons besoin

de nous projeter, d'écrire un lendemain plus souriant. C'est ce à quoi notre équipe s'emploie, vous préparer les nombreux rendez-vous qui vont rythmer cette année nouvelle et porter les dossiers structurants pour votre quotidien : la sécurité, la propreté, la nature en ville, la modernisation de notre administration, l'attention aux plus fragiles, la concertation sur les rythmes scolaires, la démocratie participative...

**« Que 2021 apporte de nouvelles raisons d'espérer »**

Nouvelle année, nouvelle formule du magazine municipal. Nous espérons qu'il vous séduira et vous permettra de suivre au fil des parutions la concrétisation des projets pour lesquels vous nous avez accordé votre confiance.

Soyez assurés de notre détermination à porter ces actions, à vos côtés, tout au long de cette année nouvelle. J'espère avoir le plaisir de vous accueillir lors des vœux de la municipalité auxquels

vous êtes conviés et qui se dérouleront le dimanche 24 janvier à 17h à l'Espace Saint Michel\*.

Que 2021 apporte de nouvelles raisons d'espérer,  
Que le bonheur familial adoucisse vos journées,  
Que l'Amitié offre de tendres moments,  
Je vous souhaite une année positive !

Sincèrement Vôtre  
*Brigitte Vermillet*

**BRIGITTE VERMILLET**  
Maire de Morangis  
Vice-présidente du Conseil Départemental de l'Essonne  
@brigitte.vermillet @bvermilletpm

Directeur de la publication : Brigitte Vermillet, Maire de Morangis | Rédaction et réalisation PAO : Service communication - comm@morangis91.com - 01 64 54 28 28 | Imprimeur : Imprimerie Compiègne - 01 53 35 95 15 | Distribution : RV Distribution | Imprimé à 6 900 exemplaires | Crédits photos : Mairie de Morangis, Shutterstock

**MORANGIS**  
12 avenue de la République  
BP98- 91423 Morangis Cedex  
01 64 54 28 28  
mairie@morangis91.fr  
#morangis91.com

(\*sous réserve de l'évolution du contexte sanitaire).

# HOMMAGE À HENRI BARRÉ

Monsieur Henri Barré s'en est allé le 17 décembre dernier, à l'âge de 85 ans en laissant derrière lui sa famille qui lui était si chère, unie et courageuse dans la peine.

Pendant près de 20 ans, en qualité de Maire-adjoint aux côtés de Daniel Tréhin, il marqua la Ville de Morangis par son investissement sans faille.

Figure marquante et personnage charismatique, il a su s'illustrer par la force de ses convictions et de ses engagements pour le bien-être de ses concitoyens. Élu depuis 1989, il s'était consacré à un secteur d'activité qu'il affectionnait tout particulièrement : les travaux.

Mais pas seulement, manifestant un intérêt prononcé pour la propreté en ville ; le fleurissement qui a permis à Morangis d'entrer dans le palmarès des villes fleuries mais aussi la sécurité. Il a défendu les intérêts de la ville dans de nombreux syndicats ; SIREDOM (Syndicat de traitement des ordures ménagères) SIAHVY (Syndicat Aménagement Hydraulique de la vallée d'Yvette).

Sa voix raisonnait quotidiennement dans les services techniques et sa parole était écoutée. Sans doute cette autorité presque naturelle lui venait-elle de son passé professionnel en tant que chef d'entreprise d'une société de transport. Son professionnalisme, sa rigueur, sa réactivité étaient salués de tous.

Au nom de la Municipalité, de tes anciens compagnons de route et des agents communaux « **Merci Henri !** ».

Nos pensées affectueuses vont à sa famille.



## REMERCIEMENTS

Nous avons reçus énormément de messages de peine et de soutien des Morangisais et nous sommes très fiers des souvenirs qu'il laissera dans cette commune que nous aimons tant. Il était respecté et aimé authentiquement. Comme il l'était, un homme authentique. Comme l'a été sa cérémonie d'adieu qui a été organisée dans les règles de sécurité sanitaire exigées. Nous tenions à exprimer à tous la solidarité que nous avons ressentie autour de papa et notre fierté qu'il fasse l'unanimité des Morangisais. Gardons au fond de nous nos moments vécus avec lui et restons pour lui, dans l'union et dans la paix.

Merci à tous pour Henri.

**Famille Barré**



# ARRÊT SUR IMAGES à Morangis



Bus Mobiltest Covid : Campagne de dépistage du 18 novembre au 15 décembre 2020 pour les habitants.



Durant les vacances de la Toussaint, les jeunes Morangisais ont pu bénéficier du temps des révisions.



La Ville de Morangis a organisé la Fête de la Nature le 11 octobre, plusieurs ateliers ont animé cet événement comme la réalisation d'une corbeille végétale pour les fêtes de fin d'année.



Nos jeunes Morangisais ont créé 450 jolies cartes de vœux pour les personnes âgées (82 ans et plus) afin de leur donner un peu de joie.



Pour sa première fois à Morangis, l'événement d'Octobre rose 2020 a connu une belle mobilisation pour combattre le cancer du sein en collaboration avec la Fondation ARC qui a récolté un don de 1100 euros.



Nos agents des services techniques en action durant la période automnale.



Les Morangisais furent nombreux à participer au concours des illuminations de Noël 2020. Ils ont fait preuve de créativité et d'imagination pour embellir la ville et émerveiller le regard de tous. Les résultats seront prochainement connus et communiqués.



Distribution générale des friandises par le Père Noël à la sortie de l'école Nelson Mandela.



Dans le cadre de la semaine du handicap, le Comité Handisport 91, (CDH91) s'est rendu auprès des élèves du Collège Michel Vignaud afin de les sensibiliser aux réalités du handicap et du handisport.



Twinkle Little est un spectacle où les jeunes enfants ont pu découvrir les vibrations et les sons des sphères de la structure aérienne en bambou. Un bon moment partagé avec les artistes de la Cie Lunatic.



Nos petits Morangisais ont garni la boîte aux lettres du Père Noël afin de recevoir une réponse pour le grand jour !



Le service seniors accompagné d'élus et de bénévoles ont distribué à domicile les coffrets de Noël pour nos aînés.



Cérémonie du 5 décembre, en hommage aux morts de la guerre d'Algérie, des combattants d'Indochine, des combattants du Maroc et de la Tunisie.



Cérémonie du 11 novembre 2020, pour commémorer la signature de l'Armistice de 1918, en présence (de gauche à droite) : Eric Jalon, Préfet de l'Essonne; Gérard Vermillet, Président de l'Amicale des Anciens Combattants; Amélie de Montchalin, Ministre de la Transformation et de la Fonction Publique; Stéphanie Atger, Députée de la 6<sup>e</sup> circonscription de l'Essonne et Brigitte Vermillet, Maire de Morangis.

DOSSIER

# VIVRE À MORANGIS, L'ESPRIT TRANQUILLE

Face au constat d'incivilités qui gagne du terrain à Morangis, la municipalité a souhaité renforcer l'équipe de Police Municipale, pour assurer la sécurité, prévenir de la délinquance, agir contre les stationnements anarchiques et lutter contre les incivilités. Morangis est une ville agréable dont la qualité de vie doit être conservée.



# MORANGIS

## VEILLE SUR VOTRE SÉCURITÉ



**La nouvelle configuration de notre Police Municipale voulue par la Municipalité va apporter des réponses concrètes que chaque Morangisais pourra prochainement percevoir.**

### Sur le terrain, à vos côtés

La réorganisation de notre Police Municipale favorisera une meilleure répartition des attributions entre les services. Aujourd'hui, la Police Nationale doit assumer une charge de travail alourdie, en raison notamment de la sécurité attentat. De son côté, la nouvelle Police Municipale mènera des actions de terrain. Plus de concertation pour plus d'efficacité. À Morangis la tranquillité publique se construit dans le cadre d'un réseau de confiance qui rassemble tous les acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance.

*« Plus de concertation pour plus d'efficacité »*

C'est pourquoi, pour approfondir cette coopération, Madame le Maire, a sollicité les services de l'État pour la mise en place du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Ce dispositif s'inscrit pleinement dans la refonte de la Police Municipale. Il permet d'identifier les problèmes spécifiques de chaque quartier (qualité de l'espace public, précarité, incivilité, protection des enfants...) et de lancer des initiatives collectives comme des actions de prévention, de médiation ou d'information. Le CLSPD réunit sous la présidence du Maire, le Préfet, le Procureur de la République et le Président du Conseil Départemental auxquels s'ajouteront les acteurs locaux : Police Nationale, Éducation Nationale, pompiers, représentants de commerçants... Il permettra notamment de

partager un diagnostic en matière de sécurité et tranquillité publique et de définir des objectifs pour répondre aux préoccupations quotidiennes des Morangisais.



### Quelques chiffres

#### 483 contraventions :

- › Juillet 2020 : 47
- › Août 2020 : 30
- › Septembre 2020 : 64
- › Octobre 2020 : 115
- › Novembre 2020 : 105
- › Décembre 2020 : 122

*Stationnements gênants, sur les trottoirs, abusifs de plus de 7 jours, non respect du stationnement unilatéral, zone bleue..*

#### 14 mises en fourrière :

- › Juillet 2020 : 0
- › Août 2020 : 1
- › Septembre 2020 : 4
- › Octobre 2020 : 4
- › Novembre 2020 : 3
- › Décembre 2020 : 2

*Stationnements abusifs, arrêtés municipaux, loi sur la sécurité quotidienne.*

### Des missions concrètes

Présence rassurante, prévention, sécurisation, dissuasion et intervention seront les actions de terrain de la nouvelle Police Municipale.

Les agents peuvent par exemple :

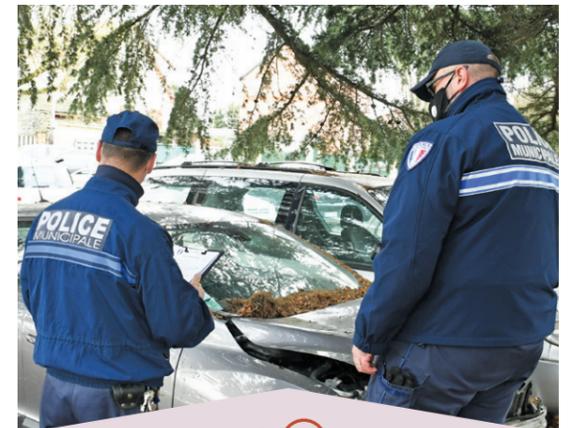
- › Intervenir sur des situations où les biens et/ou les personnes sont exposés à un risque ;
- › Sécuriser les abords des écoles et des bâtiments communaux ;
- › Lutter contre l'occupation illicite du domaine public ;
- › Verbaliser des infractions ;
- › Mener des opérations de contrôle pour réduire l'insécurité routière ;
- › Réprimer le stationnement gênant ;
- › Lutter contre les dépôts sauvages, les déjections canines, les mégots de cigarettes ;
- › Encadrer et sécuriser les événements publics ;
- › Mener des actions de prévention auprès des jeunes et des seniors ;
- › Effectuer des rondes.

### Plus de présence sur le terrain

Rassurante et préventive, la présence des agents dans la rue constitue l'action la plus importante de la Police Municipale. Pour être toujours réactive et opérationnelle, celle-ci mettra progressivement en place des brigades d'intervention pour couvrir des plages horaires élargies.

Concrètement, les équipes s'organiseront en deux brigades :

- › 1 brigade de jour 8h30 / 15h30 ;
- › 1 brigade de nuit 15h30 / 22h ;
- › Flexibles et mobiles, elles maintiendront la sécurité publique locale.



### NUMÉRO UNIQUE ET ASTREINTES

Afin de simplifier l'accueil téléphonique et vous permettre de joindre à tout moment les agents du service de la Police Municipale, un numéro unique d'appel sera mis en place.

Une astreinte sera installée du lundi au samedi de 22h à minuit - hors dimanches et jours fériés. Après 22h ou pour toute urgence, joindre la Police Nationale au 17.

**Interview**



# NOUVEAU CHEF DE LA POLICE MUNICIPALE

**LAURENT TODESCO, 46 ANS**

**Un homme d'action à la feuille de route bien élaborée**

Laurent TODESCO, âgé de 46 ans, est à la tête de la Police Municipale depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2021. Actualiser, réorganiser, restructurer, développer mais surtout être au service de la population, tels sont ses objectifs.

Son arrivée sur la commune est le fruit d'un choix personnel. Il voit en ce nouveau poste un motivant défi professionnel à relever au travers de la taille du territoire, des besoins de la population et du projet municipal à y mener.

**Vous avez été nommé à la tête de la Police Municipale le 1<sup>er</sup> janvier 2021.**

**Comment envisagez-vous votre nouvelle fonction ?**

*Il s'agit pour moi d'un challenge, mais toujours dans mon cœur de métier qui reste la sécurité publique. La Police Municipale doit être, par son organisation locale, le premier maillon de la réponse de proximité pour les Morangisais. Je compte apporter mon expérience acquise au fil des années pour relever ce défi et constituer un nouveau service public de qualité qui apportera une réelle satisfaction aux administrés. Ils pourront compter sur une Police Municipale efficace et réactive.*

**Quelles sont les particularités de la Police Municipale de Morangis ?**

*Dans une commune de l'importance de Morangis, la Police Municipale est restée longtemps sous-développée tant en moyens humains et matériels qu'en missions. Il convient de mettre en place un réel service de qualité à la population.*



**NUMÉROS**

- Police Nationale 17 ou 114 par sms pour les personnes sourdes et/ou malentendantes**
- Commissariat de Police Nationale  
1 Place Régis Ryckebush  
91600 Savigny-sur-Orge  
01 69 12 29 50**
- Sapeurs-pompiers 18**



**Interview**



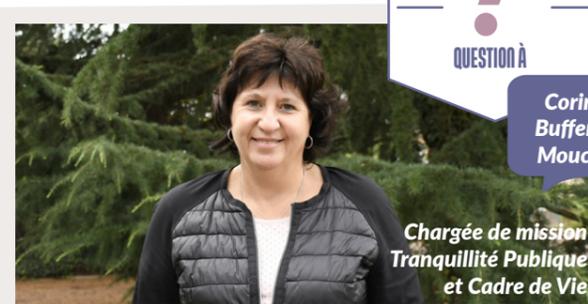
**PAROLE D'ÉLU**  
**CLAUDE DELOBEL,**  
Conseiller municipal délégué Tranquillité Publique et Sécurité



QUESTION À

**Corinne Buffereau Mouchon**

Chargée de mission Tranquillité Publique et Cadre de Vie



**Pouvez-vous vous présenter en quelques mots ?**

*J'ai 58 ans et fait toute ma carrière professionnelle dans la Police Nationale. Le projet de refonte de la Police Municipale porté par la nouvelle municipalité m'a séduit, j'ai donc accepté de rejoindre les effectifs pour apporter mon expertise et mes compétences du terrain sur les questions de tranquillité publique. C'est également pour moi l'occasion de terminer l'audit de sécurité de la ville que j'avais commencé dans le cadre de mes missions professionnelles.*

**En quoi consiste votre poste de Chargée de mission "Tranquillité Publique et Cadre de Vie" ?**

*Sous l'autorité de Madame le Maire et en collaboration avec l'élu délégué à la sécurité, je contribue à la mise en œuvre de la stratégie et des orientations de la politique locale en matière de sécurité, de tranquillité et de prévention de la délinquance. Je travaille en étroite collaboration avec le nouveau chef de la police municipale afin de veiller à une efficacité et cohérence des actions menées.*

*En outre, je suis chargée de :*

- Favoriser et développer les procédures de gestion de la proximité sur le territoire, faciliter le dialogue, la communication avec les habitants par une présence active sur le terrain ;
- Contribuer à limiter les troubles à la tranquillité publique à travers la résolution de conflit(s) et le rappel des règles de vie commune et de citoyenneté ;
- Garantir une vision globale du traitement de problématiques de sécurité et de tranquillité publique pour une mobilisation active des partenaires concernés : élaboration de tableaux de bord, mise en place d'une méthodologie de coordination avec les partenaires et services concernés par les problématiques, coordonner les actions entreprises en direction des habitants ayant sollicité une intervention ;
- Mettre en œuvre une culture de vigilance en lien avec les services dans les actions portées par la Ville ;
- Piloter la mise en place et le développement de la vidéoprotection sur la commune ;
- Participer aux instances et dispositifs (CLSPD par exemple) de prévention et de lutte contre la délinquance.

**Quel profil a été privilégié pour le recrutement des nouveaux agents de la Police Municipale ?**

*Deux policiers municipaux formeront la colonne vertébrale du service avec de l'expérience et le goût du travail. L'un ancien gendarme, 21 ans de service officier de Police Judiciaire et enquêteur. L'autre, ancien chef de service de la Police Municipale. Ils auront tous les deux la charge d'animer le service et d'apporter leur expérience à l'ensemble de l'équipe.*

**Quels seront les moyens mis à disposition des policiers municipaux pour faciliter leur action sur le territoire ?**

*Nous recevrons prochainement les Morangisais dans un local dédié et sécurisé. Pour les patrouilles et en cas de difficultés majeures, nous doterons les policiers de caméras piétons afin de désamorcer les rapports conflictuels et de vélos électriques pour faciliter leurs déplacements.*

**Avec l'arrivée de nouveaux policiers municipaux, quelle organisation sera mise en place ? Pour quels types de missions ?**

*Tout d'abord nous mettrons en relation les Morangisais avec la Police Municipale par un numéro unique et direct qui sera actif à compter de fin janvier. Aussi, nous mettrons en place dans le même temps une astreinte téléphonique de 22h à minuit pour joindre un policier de permanence (en dehors des heures de service). La montée en puissance pour travailler 7 jours sur 7 se fera progressivement ainsi que la plage des horaires étendus. Les missions seront celles dévolues à une équipe de Police Municipale :*

- La proximité avec les habitants et les commerçants avec des patrouilles journalières ;
- Faire appliquer les règles de sécurité et de stationnement ainsi que le bien vivre ensemble ;
- Enfin, nous développerons l'opération « tranquillité vacances » et le dispositif « vigilance citoyenne ».

**Séniers**



**SEMmaine BLEue**

La Semaine Bleue, consacrée aux personnes âgées est de retour à Morangis. L'occasion d'organiser des animations permettant de créer des liens entre générations.

**Social**



**COLIS AUX PLUS DÉmunIS**

Le CCAS a lancé l'opération un colis pour Noël pour les plus démunis. Un grand MERCI à tous les donateurs bénévoles, les jeunes citoyens, de l'espace ados, du lycée Marguerite Yourcenar, les agents du CCAS et de la mairie.

**Environnement**



**CHUTE D'ARBRE**

À la suite de la chute d'un arbre au Square de Chard, une opération de mise en sécurité a été réalisée le 23 octobre.

**Interview**



**LIGNE 14**

Dans la continuité de ses actions et après l'adoption au Conseil municipal du 14 novembre, Madame le Maire, au nom du groupe UDCI, a fait adopter au Conseil territorial Grand-Orly Seine Bièvre, une nouvelle motion réaffirmant l'attente du territoire pour une gare à Morangis. Cette requête a été votée à l'unanimité. La Municipalité maintient sa mobilisation et vous tiendra informés de la suite du dossier. « La construction de cette gare constituerait une bouffée d'oxygène pour le territoire nord-essonnien car aujourd'hui les réseaux routiers sont saturés à l'image de l'A10, de l'A6 et de la RN7. Dans le cadre de la lutte contre le réchauffement climatique, la construction de cette gare constituerait également un moyen de transport alternatif à la voiture ». (Réaction de Madame le Maire @ActuEssonne)

**Sécurité**



**VISITE DU SOUS-PRÉFET**

Le 4 novembre, accueil du Sous-Préfet de Palaiseau Monsieur Alexander Grimaud, reçu par Madame le Maire et les élus. Présentation de la Ville de Morangis, de ses problématiques, de sa sécurité et de ses besoins pour une mise en place d'un travail de proximité avec les services de l'État.

**Séniers**



**REMISE DE COFFRETS DE NOËL**

Monique Cancalon, Maire-adjointe action sociale et Philomène Pinto (en photo), Conseillère municipale déléguée seniors ont remis des coffrets de Noël aux résidents des Girandières et la Résidence G. Fontaine.

**Environnement**



**DÉPÔT SAUVAGE**

Se débarrasser des ordures encombrantes en les abandonnant est un comportement irresponsable. Pour lutter contre ces incivilités, la Municipalité va lancer l'acquisition de caméras nomades pour pouvoir prendre en flagrant délit ces « voyous » de l'environnement qui mettent à mal régulièrement notre cadre de vie, notre sécurité et dont l'enlèvement coûte cher aux Morangissois. Le 2 novembre dernier un premier flagrant délit a été réalisé par l'équipe de Police Municipale. Pour rappel ces actes illégaux sont sanctionnables jusqu'à 1 500 € d'amende et peuvent faire l'objet de la confiscation du véhicule.

**Démocratie**



**LES HABITANTS ONT LA PAROLE**

Lors du Forum des associations, vous avez été nombreux à répondre à notre questionnaire et nous vous en remercions. La question de la participation des habitants est au cœur de la politique de Morangis. Au vu du contexte sanitaire actuel, les projets en cours : Comités de quartier, Conseil des citoyens, Conseil municipal des jeunes ont dû être suspendus. Pour celles et ceux qui le souhaitent, vous pouvez à tout moment nous faire parvenir vos idées et vous inscrire pour rejoindre les différents groupes de travail : [www.morangis91.com/democratie-participative](http://www.morangis91.com/democratie-participative) Lancement du Conseil des citoyens et des Comités de quartiers espéré au printemps, sous réserve de l'évolution de la crise COVID-19.

RETROUVEZ TOUTES LES BRÈVES SUR



# ÇA SE PASSE PRÈS DE CHEZ VOUS

Suivez l'évolution des travaux de votre ville.



1 Extension de l'École Mandela



2 Réfection du Gymnase Bigot



3 Abri-vélos Square de Plaidt



4 Réfection du sol du réfectoire de l'école Louis Moreau



5 Budget participatif : Création d'une aire de fitness près du Skate Parc



6 Budget participatif : Embellissement des entrées de la Ville



7 Mise en place d'un sol adapté pour le module fitness au Parc Saint-Michel



8 Réfection du sol de la salle de Billard

## Parcs à sapins

### LA MAGIE CONTINUE, ON RECYCLE VOTRE SAPIN

Du 1<sup>er</sup> au 31 janvier 2021, déposez votre sapin dans l'un des six points de collecte près de chez vous pour qu'il soit recyclé. Il sera broyé et réutilisé pour protéger les plantations dans les espaces verts.

- Parking du Golf ;
- Place de la Résistance Française ;
- Place de l'Europe,
- Rue de Charaintru;
- Parking du Square Lavoisier;
- Place Jules Ferry.



**Environnement**

# MORANGIS, VOIT LA VILLE EN VERT

**En ce début de mandat, l'équipe municipale affiche une ambition forte dans le domaine de la transition écologique : les prochains mois et années vont en faire une ville pilote, innovante en matière environnementale. Les objectifs sont clairs : ramener de la biodiversité et lutter contre le changement climatique grâce à des choix stratégiques et structurants.**

**Frelon asiatique : ce qu'il faut savoir !**

Présent en France depuis 2003, le frelon asiatique (ou "frelon à pattes jaunes") est aujourd'hui bien acclimaté et prolifère sur le territoire national. Plusieurs nids ont été signalés à Morangis. **Petite piqûre de rappel sur les choses à savoir sur cet insecte et la marche à suivre pour la destruction d'un nid.**

**Qu'est-ce que le frelon asiatique ?**

**Aspect du frelon**

Le frelon asiatique est plus gros qu'une guêpe mais plus petit que le frelon européen. D'aspect sombre, son anneau abdominal postérieur est jaune orangé. Ses pattes et sa face sont également jaune orangé.

**Le nid et son évolution**

Il a l'aspect d'une boule de papier mâché de la taille d'un petit ballon. Le nid dit "primaire" dispose d'une entrée au-dessous. Il renferme une reine fondatrice et une

dizaine d'insectes. Ce nid apparaît dès les premières douceurs du printemps dans des endroits protégés. La destruction des nids primaires est plus aisée.

Le nid "secondaire" présente une forme ovale et une taille plus importante (jusqu'à 80 cm). Les ouvertures sont situées sur les côtés. On le retrouve généralement sur la cime des arbres, à grande hauteur, caché dans le feuillage. Il peut arriver qu'on les aperçoive près du sol. Chaque nid renferme plusieurs milliers d'insectes et donnera plusieurs fondatrices. À la fin de l'automne, les nids visibles sont inactifs et ne seront plus réutilisés.

**Comment procéder en cas de découverte d'un nid de frelon ?**

Si vous repérez un nid, il est impératif de respecter la procédure de déclaration d'un nid, consultable sur le **site Internet de Fredon Île-de-France**. Des référents apiculteurs bénévoles, répartis sur l'ensemble de

la région, peuvent se déplacer sur le terrain pour confirmer la présence de l'espèce présumée mais ne sont pas en général équipés pour détruire le nid. **Ni les pompiers, ni la ville ne sont en mesure d'intervenir.**

Contactez un désinsectiseur, après avoir de préférence établi plusieurs devis. Le coût variera de 200 à 400 €. Pour les nids difficilement accessibles et certains cas complexes, comptez entre 500 et 1 200 €. Veillez à ce que le professionnel retire le nid après l'intervention pour éviter l'empoisonnement secondaire des oiseaux par les insecticides.

**Attention :** il ne faut appeler les pompiers qu'en cas de risque imminent pour l'homme, ou si une personne a été victime de piqûres. Sinon, les pompiers ne se déplaceront pas. La proximité immédiate d'un nid avec une école, une crèche ou un hôpital est considérée comme un risque.



**Protection animale**

## MORANGIS S'ENGAGE POUR LA PROTECTION ANIMALE

La question du « bien-vivre ensemble » ne se limite pas qu'aux êtres humains. Inclure l'animal dans la Ville et améliorer sa relation avec les habitants joue sur la qualité de vie en milieu urbain.

Diverses études scientifiques démontrent que l'animal domestique est un agent de bien-être physique, entraînant les personnes sédentaires à marcher ; d'éducation, en sensibilisant les enfants à ses comportements ; sociabilisant, car il rompt l'isolement.

La municipalité met en place un projet d'intégration, de gestion et de protection de l'animal dans la ville. Pour y répondre avec efficacité, un référent élu dédié à la cause animale a été nommé et il aura pour but de mener des actions concrètes à mettre en place.

**Jeannette Brazda, Maire-adjointe en charge de l'écologie urbaine et de la protection animale**

**Fleurissement**

## UNE POLITIQUE VOLONTARISTE

La Municipalité souhaite agir pour le fleurissement de notre ville et que le cadre de vie des Morangissois, soit agréable tout au long de l'année. La Ville de Morangis s'engagera prochainement dans des démarches volontaristes d'amélioration du cadre de vie en appliquant des mesures strictes en matière de développement durable.

Elle déploiera la mise en œuvre de mesures concrètes pour favoriser la biodiversité, gérer au mieux les ressources, faciliter les déplacements doux et non polluants, veiller à l'accessibilité des espaces publics en requalifiant durablement les paysages dans le but d'obtenir une nouvelle fleur du Label " Villes et Villages Fleuris ".



**ACTION !**

### Luttons contre les abandons des animaux

*Un partenariat avec l'association de protection animale "Ami'Pattes", vise à sauver des animaux abandonnés ou maltraités.*



**Que faire en cas de perte de votre animal de compagnie ?**

Appelez la mairie qui, même après l'heure de fermeture (grâce au répondeur) vous donnera le numéro d'astreinte. Vous devez ensuite contacter la SACPA, les associations animales, les vétérinaires, pet alert... avec une affichette décrivant votre animal, la date de la disparition, et votre numéro de téléphone. Ces affiches seront laissées en place un certain temps par nos services.

[www.petalert.fr/fr-fr](http://www.petalert.fr/fr-fr)  
[www.groupe-sacpa.fr/](http://www.groupe-sacpa.fr/)  
[www.la-spa.fr/](http://www.la-spa.fr/)  
[refugeamipattes.com/](http://refugeamipattes.com/)



# MORANGIS, VILLE SOLIDAIRE

**Morangis est une ville dotée d'atouts pour répondre aux besoins des familles, notamment en matière d'équipements scolaires (de la maternelle au lycée) et sportifs ou culturels. Comme toutes les villes de plus de 3 500 habitants, nous sommes tenus de respecter 25% de logements sociaux sur le territoire d'ici 2025. Avec 930 logements sociaux actuellement recensés dans la ville, nous en sommes à 16%. Des programmes sont en cours visant à atteindre l'objectif fixé par la loi en 2025.**

Les logements sont répartis en contingents ce qui signifie que seuls 20 % de logements sociaux situés sur notre territoire peuvent faire l'objet d'une présentation de candidatures par la ville dès lors qu'ils sont vacants. La ville ne décide pas de l'attribution du logement, cette faculté est réservée au bailleur social qui examine les différents dossiers proposés en fonction des critères de composition familiale et de ressources notamment.

Nous comptons actuellement plus de 400 demandes de logement en attente, tous types confondus, du T1 au T5. Chaque demande de logement fait l'objet d'une attention particulière, notamment dans la conception du dossier à laquelle le service logement du CCAS apporte tout son soin et ses conseils. Peu de logements se libèrent sur notre ville, pour exemple :

### 7 Relogements réalisés en 2020

- 3 relogements sur le contingent Communal ;
- 2 relogements sur le contingent Préfectoral ;
- 1 relogement sur le contingent Action Logement ;
- 1 relogement sur le contingent Bailleur.

Cet écart entre l'offre et la demande n'est pas propre à Morangis, on le retrouve sur toute l'Ile-de-France et particulièrement sur le territoire de notre agglomération Grand-Orly Seine Bièvre, où l'on recense 52 000 demandes en attente pour environ 5 000 attributions. Les villes et les agglomérations avec les services de l'Etat, travaillent sur des moyens de pouvoir répondre davantage

aux demandes, par des mutualisations entre territoires par exemple.

Les rotations de logements sont très faibles sur notre commune, en effet, les Morangisais se sentent bien et ne veulent pas quitter la ville.

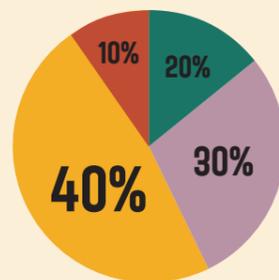
Des procédures de priorité de présentation de dossier existent. Elles sont mises en place par la Préfecture et par le Conseil Départemental de l'Essonne pour les demandes qui présentent un caractère d'urgence : familiale, sanitaire ou économique.

### Infos / contacts

Service logement : 01 64 54 28 30  
logement@morangis91.com  
morangis91.com/action-sociale

### Ces logements sont répartis en groupes réservataires, appelés contingents :

- Préfecture environ 40%
- Action logement environ 30%
- La ville environ 20%
- Le bailleur, la Région Ile-de-France et le Département environ 10 %



## Le CCAS

**Au cœur de l'action publique municipale, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) propose une multitude de services à destination des familles, des personnes isolées, des personnes handicapées et des seniors. Distinct des autres services municipaux, il possède son propre Conseil d'administration et occupe une place prépondérante dans l'administration centrale.**

Le CCAS domicilie les personnes sans domicile stable ayant un lien avec la commune lorsqu'elles souhaitent avoir accès à des prestations sociales, obtenir une carte d'identité, bénéficier de l'aide juridique ou s'inscrire sur les listes électorales. La crise sanitaire que nous subissons a mis et met encore bon nombre de ménages en difficulté, certains ont vu leur situation s'aggraver : rupture de contrats, chômage partiel, etc... engendrant des situations de précarité.

Vous y êtes peut-être confronté, le CCAS peut vous aider. Avant que les difficultés ne s'accumulent contactez-nous. Venez rencontrer nos assistantes sociales.

**Vous serez reçu désormais en toute confidentialité.**

Que vos difficultés soient d'ordre familial, économique ou social, les assistantes sociales mettront tout en œuvre pour vous aider à les affronter et à les surmonter, à répondre à votre attente soit en vous orientant vers la structure adaptée, soit en vous accompagnant dans vos démarches et le cas échéant, en vous proposant un secours financier. Prenez rendez-vous, n'attendez pas que les difficultés s'accumulent, des solutions existent que ce soit pour vous aider à faire face aux dépenses quotidiennes : loyer, facture d'énergie par exemple ou pour gérer une difficulté financière passagère.

*« Nos assistantes sociales sont à votre écoute »*



### Infos / contacts

CCAS : 01 64 54 28 30  
ccasdemorangis@morangis91.com

Portraits

## MADAME J. ET LE CCAS

Entretien avec Madame J. accompagnée par le CCAS. Échanges sur ses difficultés et sur l'offre de service proposée par le CCAS.



**A**vec le CCAS de Morangis, quels sont les services dont vous bénéficiez ?

Récemment, le CCAS de Morangis est intervenu sur deux dossiers essentiels : ma demande de pension de réversion suite au décès de mon mari, ainsi que l'obtention des aides de l'État pour le changement de ma chaudière (qui avait 40 ans d'ancienneté). Grâce à toute l'équipe du service d'action sociale, plus particulièrement à Madame Cynthia Médioni, nouvelle assistante sociale, ils ont abouti et j'en bénéficie désormais.

**Quelles sont les difficultés que vous rencontrez au quotidien ?**

La période que nous traversons est très difficile et anxiogène : c'est un véritable bouleversement de vie, du quotidien et de mes habitudes. Pour moi, ma liberté est précieuse, et avec les confinements dus à la COVID-19, ma situation est devenue très frustrante. Je relativise en allant à l'essentiel, tant au niveau de mes sorties que de mes émotions.

\*Madame J. : Initiale du protagoniste a été changée pour conserver son anonymat.



## MONSIEUR B. BÉNÉFICIAIRE D'UN COLIS DE NOËL

**Retour d'expérience avec Monsieur B.\* qui a bénéficié cette année d'un colis.**

**A**rrivé à Morangis il y a 5 ans, Monsieur B, suite à une séparation, a vécu plusieurs semaines sur un parking dans sa voiture. Avec l'aide du CCAS, il a réussi à trouver un logement et a été mis sous curatelle, une décision difficile mais qui l'a beaucoup aidé. En ces fêtes de fin d'année, il a eu la surprise de recevoir un colis de Noël des mains du CCAS. Les assistantes du Service Social ont également pensé à Simba, son fidèle compagnon à 4 pattes, en glissant dans son colis quelques croquettes.

\*Monsieur B. : Initiale du protagoniste a été changée pour conserver son anonymat.



## INÈS ET ÉMILIE, 17 ANS DES JEUNES CITOYENS INVESTIS

**Inès et Émilie, deux jeunes adolescents, s'engagent depuis plus d'un an pour la Ville de Morangis dans le cadre du dispositif « jeune service citoyen ». Retour d'expérience.**

**D**epuis combien de temps vous impliquez-vous au service citoyen ?

**I :** J'y suis depuis un an et demi. Je m'y plais beaucoup. Je l'ai connu grâce à ma sœur, j'ai tout de suite apprécié la diversité des missions proposées, surtout celle de la Bulle de Jeux.

**E :** J'ai beaucoup d'amis qui se sont déjà engagés sur ce dispositif, après m'être renseigné grâce aux affiches et flyers, j'ai décidé de m'inscrire et de m'engager depuis maintenant un an.

**Que vous a apporté le service citoyen ?**

**I :** Des nouvelles rencontres, de nouvelles expériences. Apprendre l'engagement sur deux ans : on s'inscrit, on a 80h à faire et on s'arrange dans notre emploi du temps d'étudiant pour les réaliser.

**E :** De nouveaux horizons qu'on ne peut atteindre et faire qu'avec le Service Citoyen. Ce n'est pas juste faire les 80 h et partir, c'est s'ouvrir à d'autres choses.

Laurent du Pôle Jeunesse et Citoyenneté (à gauche sur la photo), encadre 60 jeunes citoyens aux missions diverses : aide au désherbage, distribution de paniers BIO de la MJC Relief, aide au tri et rangement des denrées alimentaires auprès du Secours Populaire.



**Au fil de l'info**



**SOUTIEN AUX COMMERÇANTS ET ENTREPRISES : SPÉCIAL COVID**

Le Grand-Orly Seine Bièvre s'est mobilisé sur la rédaction d'un guide pratique actualisé en ligne. Cet outil présente l'offre d'accompagnement et de financement, les aides mobilisables et les interlocuteurs de proximité sur le territoire.

**Le guide ressource pour les acteurs économiques du territoire est téléchargeable sur : [www.grandorlyseinebievre.fr](http://www.grandorlyseinebievre.fr)**



**TREMPLIN CITOYEN : SPÉCIAL COVID**

Le Département prolonge l'aide financière " Tremplin citoyen : spécial Covid " mise en place pour les jeunes qui s'investissent auprès des associations éducatives et caritatives. Ainsi, les jeunes Essonnien et Essonnienne de 16 à 25 ans peuvent réaliser les missions de leur choix pendant toute la durée de la période d'urgence sanitaire et de façon rétroactive, soit du 14 octobre au 16 février 2021. Les dossiers pourront être reçus jusqu'au 1<sup>er</sup> juillet 2021. Cette aide "spécial Covid 19" sera cumulable avec une aide financière du Tremplin citoyen classique (sous réserve que 10% du projet reste à la charge du jeune).

**Info et dossier de candidature sur le site internet [www.essonne.fr](http://www.essonne.fr)**



**TOP DÉPART POUR EVEP 2021**

Avec ses partenaires, le Département poursuit la réhabilitation progressive du territoire essonnien et la réappropriation des espaces naturels. C'est pourquoi, une nouvelle édition commence pour Essonne Verte, Essonne propre ! L'opération EVEP, permet de réaliser des actions éco-citoyennes en apportant une aide logistique à l'échelle du territoire essonnien. Le but est de sensibiliser à la protection de l'environnement et au cadre de vie.

**➡ En 2021, EVEP se déroulera du 27 mars au 20 juin 2021. Déposez vos candidatures jusqu'au 15 janvier 2021. Formulaire en ligne sur [essonne.fr](http://essonne.fr)**



**VOUS ÊTES TÉMOIN OU VICTIME DE VIOLENCES INTRAFAMILIALES ?**

En cas de danger, appelez le 17 (depuis la France), 112 (depuis toute l'Union européenne)

- Pour un hébergement d'urgence, appelez le **115**
- Besoin d'aide, appelez le **3919**
- Pour un enfant en danger, appelez le **119**
- Pour signaler anonymement des violences, rendez-vous sur : [arretonslesviolences.gouv.fr](http://arretonslesviolences.gouv.fr)



**LA RÉGION AUX CÔTÉS DES COMMERÇANTS, ARTISANS, TPE ET PME**

Vous avez un besoin de trésorerie ? D'un coup de pouce pour proposer la vente en ligne ? Vous cherchez de nouveaux débouchés pour votre production ? La Région est à vos côtés pour vous aider à surmonter les conséquences de la crise sanitaire. Des aides et des services existent pour répondre à vos besoins rapidement.

**➡ Retrouvez toutes les infos pour le chèque numérique sur : [www.iledefrance.fr](http://www.iledefrance.fr)**



**DES RESSOURCES POUR LES ENFANTS, LES ADOLESCENTS**

- L'association *En Avant Toutes*, propose un tchat aux adolescents, 7j/7 de 10h à 21h ;
- L'Association des *Maisons des adolescents* a publié une liste des permanences téléphoniques pour écoute et soutien : [maisondesadolescents91.fr](http://maisondesadolescents91.fr) ;
- Les jeunes victimes de harcèlement en ligne, peuvent joindre la plateforme : Net Ecoute au **0800 200 000** ;
- Le site de *L'Enfant Bleu* explique aux ados ce qu'est la maltraitance et ses différentes formes. Il propose aussi une ligne d'écoute au **01 56 56 62 62** ;
- L'association *Innocence en Danger* propose un accompagnement juridique à l'attention du parent protecteur. [juridique@innocenceendanger.org](mailto:juridique@innocenceendanger.org)

La crise Covid nous a incités à instaurer une dynamique de gestion et d'organisation. Ainsi une cellule de crise communale a été créée. Élus et services réunis pour organiser le maintien du service public, l'information et le soutien à la population. Dès notre élection nous nous sommes attachés à améliorer votre quotidien. Bons d'achat fournitures scolaires distribués pour tous les enfants du primaire. Opération inédite du CCAS colis de Noël dont ont bénéficié plus de 100 foyers démunis. Pour nos séniors, abandonnés depuis 4 ans, la semaine bleue a été relancée. Pour compenser l'annulation du banquet annuel (crise sanitaire), 1 500 colis bien garnis ont été distribués, aussi à nos résidents de l'EHPAD de Charaintru, délaissés depuis quelques années. 425 cartes de vœux conçues par les enfants et les jeunes distribuées aux plus âgés. Pour la 1<sup>ère</sup> fois, la Semaine Européenne du handicap a été organisée. L'accès au CCAS a retrouvé sa confidentialité. Historiquement situé av. du Général Warabiot le service avait été transféré en Mairie, libérant des locaux pour une association présidée par un membre élu de l'ancienne majorité dont les actions sur la ville se comptent sur les doigts d'une main. Le service perdait 50 % de fréquentation (alors que la population augmente). Désormais, les familles sont accueillies en toute discrétion par un accès dédié. La ligne directe a été réactivée. Autre mesure responsable : la suppression du quotient zéro consistant à la gratuité des services pour des usagers. Comment peut-on laisser une famille qui ne peut régler 1,11 € le repas de son enfant sans proposer une étude de sa situation, un suivi économique et social, une prise en charge éventuelle de ses frais, au cas par cas. À l'assistanat nous préférons l'accompagnement des Morangisais.

● **Élus de la liste : 01 69 34 88 92**  
 « Passion Morangis, Agir vraiment », [www.passion-morangis.com](http://www.passion-morangis.com) ●

La Covid aura marqué l'année 2020 et, avec elle, la précarité sociale a explosé et atteint toutes les couches de la société. Les faillites économiques se suivent avec son corollaire de chômage et précarité. Notre groupe soutiendra toutes les initiatives qui aideront les Morangisais à mieux résister à cette crise. Au Conseil Municipal du 12 décembre, nous avons ainsi voté contre la réforme du quotient familial proposée par l'équipe de Mme Vermillet et la suppression de la 1<sup>ère</sup> tranche du quotient (mise en place par la précédente majorité). Celle-ci occasionnera une hausse conséquente des tarifs pour toutes les familles les plus en difficulté. Elle a pourtant été votée par la majorité alors qu'elle n'est pas justifiée par des questions d'économie (5 millions € d'excédent ont été légués par la précédente majorité), et encore moins sociales (les familles devront pointer au CCAS). Autre sujet d'inquiétude, l'envol des recrutements par cette nouvelle municipalité et, en particulier, ceux qui touchent sa communication. Les Morangisais ont exprimé d'autres besoins et priorités que l'outillage en communication de la nouvelle maire. Une communication qui plus est sectaire, lorsqu'à chaque manifestation publique, les élus de l'opposition sont systématiquement coupés ou écartés des photos publiées sur les supports de la Ville. Belle preuve de démocratie ! Nous espérons que nos concitoyens auront passé de précaution dans le contexte actuel. Tous nos vœux de bonheur et surtout de santé pour 2021. Vous pouvez compter sur notre équipe pour rester vigilante et défendre tous les acquis obtenus ces dernières années.

● **Élus de la liste : « Morangis Pour Tous », Michel Signarbieux, Zohra Toualbi, André Pereira, Mathilde Goujon, Arnaud N'Dong** ●

Voilà maintenant 6 mois que la nouvelle majorité a pris ses fonctions. Si les premiers temps de la mandature ont été consacrés à la prise de marques pour la majorité comme pour l'opposition, le temps est venu d'aborder les nombreux sujets de fond pour l'année 2021 parmi lesquels la sécurité, la propreté ou encore la circulation. Malgré le manque de transparence de la majorité en début de mandat, nous resterons attentifs aux augmentations de frais de personnels, créations de postes et recrutements, au budget et à la gestion des finances de la ville, celle-ci étant une de nos préoccupations majeures. Il est vrai que la gestion de la crise sanitaire est dans tous les esprits. Quel bilan et quels jugements pouvons-nous tirer de la gestion de cette crise à Morangis ? Il est mitigé. Nous ne pouvons que saluer les quelques initiatives mises en place pour soutenir les différents acteurs touchés de plein fouet par la crise. Mais celles-ci semblent impuissantes à endiguer les effets économiques, sociaux et moraux qui en résultent... Elles ont toutefois le mérite d'exister. Difficile également de critiquer la gestion de la crise par les collectivités quand on voit l'incapacité de l'Etat lui-même à y faire face, en témoignent les nombreuses cacophonies dans cette gestion d'urgence depuis le mois de mars. Cependant nous ne pouvons que regretter le manque d'imagination et de créativité dans les mesures prises par la commune qui sont les mêmes que les communes voisines ou de l'Essonne. Ce mimétisme ne permet pas à Morangis de sortir son épingle du jeu, alors qu'elle en a terriblement besoin. Malgré cette époque difficile, nous souhaitons vous adresser nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année, placée sous le signe de la résilience.

● **Élus de la liste : 07 67 70 98 98**  
 « Une nouvelle énergie pour Morangis », Carole Personnier, Xavier Dugoin ●



### CONSEIL MUNICIPAL DU 21 SEPTEMBRE 2020

- Adhésion au collectif d'élus engagés pour la reconstruction de Beyrouth et versement d'une subvention exceptionnelle de 13 802 €, soit 1 € par habitant.
- Lutter contre la fracture numérique : aide financière pour l'achat de matériel informatique pour les élèves de CE2 à CM2 pour la rentrée 2020.
- Désignation des membres de la commission extra-municipale handicap et communale pour l'accessibilité des personnes handicapées.
- Désignation d'un correspondant à la sécurité routière.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 14 NOVEMBRE 2020

- Attribution d'une subvention exceptionnelle (de 1 100 €) à l'association ARC pour la recherche contre le cancer dans le cadre de la manifestation « Octobre Rose ».
- Adhésion à l'association « Ville et Aéroport ».
- Motion pour la construction d'une gare sur la ligne 14. Renouvelle sa demande de construction d'une gare à Morangis sur la ligne 14.
- Modification de la demande de subvention à la Région Ile-de-France dans le cadre du Contrat d'Aménagement Régional.
- Création d'un poste de chargé de la sécurité et de la tranquillité publique.
- Avancement de grade du personnel communal.
- Modification du nombre d'heures Service citoyen de 120 heures à 80 heures.

### CONSEIL MUNICIPAL DU 12 DÉCEMBRE 2020

- Versement d'avance de subventions à plusieurs associations morangisaises.
- Adoption de la nouvelle grille des quotients familiaux.
- Adoption de tarifs d'urgence pour les structures de la Petite Enfance.
- Adhésion à l'association DRAPO-AVEVY.
- Mise en place des astreintes de la Police Municipale.
- Règlement intérieur du Conseil municipal.

L'ensemble des procès-verbaux des conseils municipaux sont consultables sur :





NAISSANCES

- **JULES HENNAERT**  
17 mai
- **MANAMBINTSOA INDRONA**  
5 juillet
- **SASHA NAVARRO**  
8 septembre
- **NOAH FERRAD**  
12 septembre
- **MOJTABA CHEBAANE**  
28 septembre
- **LÉANA GOMES LOUENÇO**  
29 septembre
- **IMÈNE MAHIEDDINE BENZIANE**  
8 octobre
- **LOUIS GUINGAMP**  
9 octobre
- **TIDIANE PERRAUDEAU JALILI**  
12 octobre
- **MARIEM GUENNI**  
12 octobre
- **DANI ROUCHE MARTINS**  
13 octobre
- **MATHÉO CHARTON**  
14 octobre
- **LOGAN TEILLOUT**  
15 octobre
- **MARIUS CAPOULON**  
22 octobre
- **LUCIE GUÉRINEAU**  
24 octobre
- **LUCAS SMAL**  
27 octobre
- **KASSIM HARROUSSA**  
31 octobre
- **LUNA MORICE**  
2 novembre

- **NOURANE AOUTNIL**  
7 novembre
- **ENZO MULUMBA**  
10 novembre
- **MAEVA FOURNY**  
11 novembre
- **NOUR MELKI**  
16 novembre
- **ELY-ROSE COHEN JACQUIER**  
20 novembre
- **BÉNÉDICTE KWAVITA NZUZI**  
22 novembre
- **MÉLYNE NÉËL**  
22 novembre
- **BAVENNE MNAFEG**  
24 novembre



MARIAGES

- **BERNAUD MARGAUX ET MALEEK OUZIN**  
12 septembre
- **CAMILLE RODA ET JULIEN DEXET**  
19 septembre
- **AURÉLIE BOITAUD ET DANIEL CLERC**  
26 septembre
- **LAURA JULLIEN ET VINCENT GABON**  
26 septembre
- **KRISTELLE DUSAUTOIR ET FLORIAN BAUDOIN**  
3 octobre
- **JOHANA LOUIS ET JULIEN AUGUSTE**  
29 octobre



DÉCÈS

- **GISÈLE BOURNOL NÉE MATEU**  
21 juin
- **MICHELINE DUMONT NÉE BOIN**  
4 août
- **JEAN ANDRIANARISON**  
28 août
- **SYLVAIN PONTHEUX**  
5 septembre
- **MARIA DA ANUNCIAÇÃO LOPES**  
8 septembre
- **MOHAMED HAFADI**  
1<sup>er</sup> octobre
- **MARIA PIATO NÉE FERREIRA ROCHA**  
3 octobre
- **JEAN-PIERRE FORESTIER**  
24 octobre
- **JEAN-CLAUDE BARBARIN**  
30 octobre
- **JEAN-MARC MOUROT**  
6 novembre
- **YVETTE BOCQUET NÉE FOURNIER**  
10 novembre



BROSSERON VIRGINIE  
29 SEPTEMBRE 2020

Les déclarations préalables sont consultables sur le site de la ville : [www.morangis91.com](http://www.morangis91.com) - rubrique : urbanisme

EN IMMOBILIER, RIEN NE REMPLACE 30 ANS D'EXPÉRIENCE SUR VOTRE COMMUNE



Je recherche des appartements, des maisons, des terrains à vendre pour des clients souhaitant habiter votre commune !

**Jean-Pierre BIZOT**  
06 27 56 74 53

30 signatures réalisées depuis le 11 mai

Estimation offerte

[jeanpierre.bizot@safti.fr](mailto:jeanpierre.bizot@safti.fr)

N'hésitez pas à consulter mon site : [bizot.safti](http://bizot.safti)

RCS 392 088 066 - Ne pas jeter sur la voie publique. C'com 79010126500011.



COMMERCE ARTISANAT



NOUVELLE ACTIVITÉ À MORANGIS

HYPNOTHÉRAPEUTE ET ÉNERGÉTICIENNE

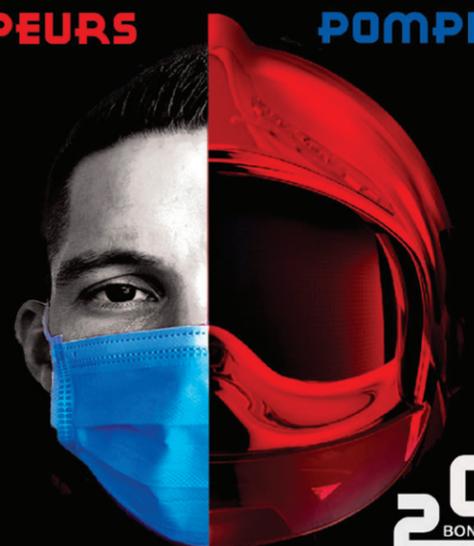
61 Avenue Maurice Barrès

91420 Morangis

Tél : 06 71 49 91 18

[www.hypnose-energeticienne.fr](http://www.hypnose-energeticienne.fr)

SAPEURS POMPIERS



2021  
BONNE ANNEE

SAVIGNY # MORANGIS



## PERMANENCES

● **BRIGITTE VERMILLET, MADAME LE MAIRE,**  
Reçoit sur rendez-vous  
au 01 64 54 28 71  
madamelemaire@morangis91.com

● **VICE-PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL DÉLÉGUÉE À LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET À LA CROISSANCE VERTE**

Reçoit sur rendez-vous  
bvermilllet@cd-essonne.fr

● **STÉPHANIE ATGER, DÉPUTÉE DE LA CIRCONSCRIPTION**

Permanence sans RDV :  
lundi, jeudi et vendredi :  
10h/12h et 13h/17h  
Sur rendez-vous le  
vendredi matin  
36 rue G. Péri, Massy  
01 69 20 77 49  
stephanie.atger@assemblee-nationale.fr

● **MAISON DÉPARTEMENTALE DES SOLIDARITÉS**  
01 69 12 36 70

● **PROTECTION MATERNELLE ET INFANTILE**

Les centres les plus proches sont :  
● Chilly-Mazarin  
01 60 92 10 00  
● Savigny-sur-Orge  
01 69 05 46 29 (ou 74 14)

● **SECOURS CATHOLIQUE**  
06 09 76 92 94

● **SECOURS POPULAIRE FRANÇAIS**

06 81 51 06 41

● **LA CHAMBRE DES NOTAIRES DE L'ESSONNE**

Consultations gratuites  
à Evry - 01 60 78 01 27

## HÔTEL DE VILLE

12 avenue de la République BP 98  
91420 Morangis Cedex  
Tél. 01 64 54 28 28  
Fax 01 69 09 63 01  
mairie@morangis91.com  
www.morangis91.com

● **HORAIRES D'OUVERTURE**

Lundi : 9h30/12h-13h30/17h30

Mardi : 8h30/12h-13h30/17h30

Mercredi : 8h30/12h

Jeudi : 8h30/12h-13h30/18h30

Vendredi : 8h30/12h-13h30/17h30

Samedi : 8h30/12h

● **ACCUEIL / GUICHET UNIQUE**

01 64 54 28 28

● **SERVICE SÉNIORS**

01 64 54 28 20

● **POLICE MUNICIPALE**

01 64 54 28 01

● **SERVICE RÉGIE**

Lun. 9h45/12h et 13h30/17h15,

mar. et ven. 8h45/12h et 13h30/17h15,

jeu. 8h45/12h et

13h30/18h15,

mer. et sam. 8h45/11h45

01 64 54 28 60

● **SERVICE URBANISME**

Fermé au public le mardi après-midi. 01 64 54 28 70

● **SERVICE D'ACTION SOCIALE**

01 64 54 28 30

● **CABINET DU MAIRE**

01 64 54 28 71

● **ÉTAT-CIVIL/CIMETIÈRE**

01 64 54 28 02

● **ÉLECTIONS**

01 64 54 28 04

● **ANIMATION LOCALE ET VIE ASSOCIATIVE**

01 64 54 28 04

● **CULTUREL**

01 64 54 28 56

● **COMMUNICATION**

01 64 54 28 57

● **DIRECTION GÉNÉRALE**

01 64 54 28 07

● **ENFANCE ÉDUCATION**

01 64 54 28 09

● **FINANCES**

01 64 54 28 06

● **JEUNESSE/CITOYENNETÉ**

01 64 54 28 80

● **PETITE ENFANCE**

01 64 54 28 45

● **RESSOURCES HUMAINES**

01 64 54 28 90

● **SERVICES TECHNIQUES**

01 64 54 52 40

● **SPORTS**

01 64 54 52 19

Pour toute venue en mairie, le port du masque est obligatoire et veuillez prévoir votre stylo.



## CULTURE



Dimanche 10 janvier

### Brunch lecture

Raymond DEVOS  
« Mon pied-à-terre c'est l'imaginaire »  
(Florilège de textes et chansons)

10h30 sur inscription  
Espace Saint-Michel

Dimanche 17 janvier

### Spectacle 0-3 ans

« Petits papiers dansés »

10h30 sur inscription  
Espace Saint-Michel

Dimanche 7 février

### Brunch sciences

10h30 sur inscription  
Espace Saint-Michel

Dimanche 14 mars

### Brunch musique

10h30 sur inscription  
Espace Saint-Michel

## Événements



Mercredi 13 janvier

### Thé dausaut

Pratique de la danse de salon. Organisé par le Comité des fêtes.  
14h - 10€ la collation  
Espace Pierre Amoyal

Dimanche 24 janvier

### Accueil des nouveaux habitants

Accueil et présentation de la Ville aux nouveaux Morangissois

9h-12h  
Espace Saint-Michel

Samedi 30 janvier

### Concert Festisol

À partir de 13h30  
Espace Saint-Michel  
Retrouvez toutes les infos sur mjc-relief.com

Samedi 6 février

### Loto

Traditionnel Loto du Comité des fêtes.  
20h  
Gymnase Claude Bigot

Mercredi 10 février

### Thé dausaut

Pratique de la danse de salon. Organisé par le Comité des fêtes.  
14h - 10€ la collation  
Espace Pierre Amoyal

Vendredi 12 février

### Bal country

20h30 - MJC Relief  
Espace Pierre Amoyal

Mercredi 10 mars

### Thé dausaut

Pratique de la danse de salon. Organisé par le Comité des fêtes.  
14h - 10€ la collation  
Espace Pierre Amoyal



01 64 54 28 38

## MADAME LE MAIRE À VOTRE ÉCOUTE

Nous lançons en ce début d'année, un nouveau dispositif de permanence téléphonique pour joindre directement Madame le Maire. Vous pourrez échanger sur tous les sujets de la vie locale, recevoir des explications sur des décisions politiques ou des projets.

Vous pourrez continuer à prendre rendez-vous avec Madame le Maire en contactant le cabinet au 01 64 54 28 71.

Pour permettre au plus grand nombre de Morangissois de joindre Madame le Maire, le créneau horaire et le jour des permanences téléphoniques seront modifiés chaque mois.

" Allo Madame le Maire "  
01 64 54 28 38

- **JANVIER** : tous les jeudis de 8h30 à 9h30
- **FÉVRIER** : tous les mercredis de 14h à 15h
- **MARS** : tous les vendredis de 8h30 à 9h30

En raison de l'évolution de la crise sanitaire, les événements annoncés sont susceptibles d'être modifiés ou annulés.

RETROUVEZ TOUTES LES  
INFORMATIONS DE VOTRE VILLE SUR

[www.morangis91.fr](http://www.morangis91.fr)

# Meilleurs Vœux .

# BONNE ANNÉE



# 2021



# Cérémonie des vœux\*

Dès 17h  
Espace  
Saint-Michel

Dimanche  
**24**  
janvier 2021

Ambiance musicale  
Discours de  
Madame le Maire  
Féerie de lumière

**\*En raison de l'évolution de la crise sanitaire, l'organisation pourra être modifiée.**